



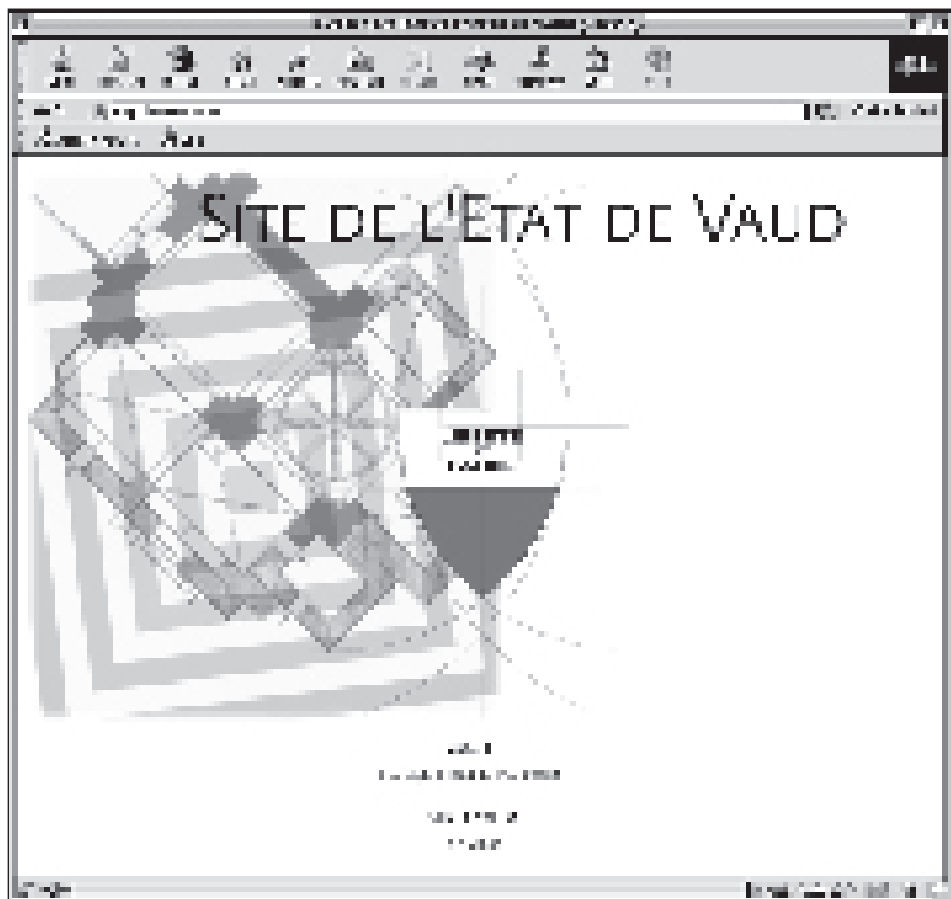
N° 103  
13 février 2002  
Bimensuel

## Réorganisé et modernisé, le site officiel de l'Etat se met à votre service

### Le Courrier du DFJ:

#### L'enquête PISA en terre romande

Le journal interne du Département de la formation et de la jeunesse, qui fait partie intégrante de *La Gazette*, vous est livré dans ce numéro avec un dossier consacré aux apports de l'enquête PISA (programme international pour le suivi des acquis des élèves) dont les résultats pour les cantons romands viennent d'être publiés.



### Dans ce numéro



22 postes vacants.

7



Urgence médicale: 3<sup>e</sup> campagne d'information de sanimédia qui met en lumière le rôle du médecin de famille et le n° de téléphone 144.

10



Les décisions de la quinzaine.

11



L'art du voyage selon Bouvier et Frith au Musée de l'Elysée.

12

Créé il y a tout juste quatre ans, le site faitier de l'Etat de Vaud fera peau neuve dès mi-février. La mesure s'imposait non seulement en raison de son succès – plus de 4500 visites par jour – mais aussi pour lui permettre de répondre plus efficacement à la demande tant interne à l'administration que venant de l'extérieur. Afin d'offrir un service public aussi accueillant que performant, il était en effet nécessaire non seulement de réorganiser le site faitier mais aussi de mettre sur pied une structure capable d'inclure les différents acteurs qui interviennent sur l'un ou l'autre des quelque 80

sites qui gravitent autour du site officiel. Une floraison de sites et de créativité qu'il ne s'agit pas de brider mais de rendre cohérente afin qu'Internet demeure un moyen de simplifier les relations entre l'Etat et le public. C'est dans cette optique que travaillent le webmaster cantonal, Marc Johannot, et son équipe, afin que naviguer sur les sites de l'Etat demeure un acte rapide, libre de toute contrainte horaire, garant de la qualité et de la régularité des prestations de l'Etat et source d'une meilleure compréhension du fonctionnement de l'administration.

**Dossier pages 3 à 6**



**A vendre:** 2 pneus d'hiver sur jantes pour Toyota Corolla, 155/80R13. Bas prix. Une moto BMW K100RS, 1984, 70'000km. Prix à discuter. Tél.: 021/882 55 31.

**A vendre:** Pneus Bridgestone toutes saisons, 205 70 R15. Prix: Frs. 300.-. Tél.: 079/355 35 66.

**A vendre:** Subaru Impreza turbo, unique 1998, 61'500 km, gris métallisé, toutes options, état impeccable, prix à discuter. Tél.: 079/456 18 88.

**A vendre:** à Ovronnaz: appartement 2 pièces, duplex, mansardé, balcon, plein sud, à 300 m. des bains. Frs:169'000.- Tél.: 079 603 10 68.

**A vendre:** Espagne, dans village du bord de mer, sur la «Costa del Azahar», villa de 2 appartements indépendants, neufs, meublés. Terrain de 800m<sup>2</sup>, clôturé. 5 min à pied des plages et des commerces ouverts toute l'année. Bien entretenue. Situation calme. Prix intéressant. Tél.+Fax: 021/617 14 23.

**A louer:** de suite, Vers-chez-les-Blanc, maison contiguë 5,5 pièces, 4 salles d'eau, 2 pl. parc, vue, calme, 5 minutes autoroute, 2800 francs/mois + charges. Tout renseignement: 079/ 321 51 02.

**A louer:** place de parc extérieure se situant au Parc de la Rouvraie (proche du Tribunal Cantonal et de l'Hermitage). Tél.: 021/648 31 78 (le soir).

**A sous-louer:** dès l'été 2002, grand 2,5 pièces, quartier Bellevaux (Lausanne), pl. de parc, 910.- charges comprises. Tél.: 021/648 21 54 (le soir).

**Vacances:** maison à louer, région des Marches (Italie), 3 chambres à coucher, 2 salles bain, lave linge, grand jardin clôturé, toutes commodités. 35 min de la mer, ranch équitation à 10 min, villes médiévales etc. Animaux bienvenus. Prix très avantageux. Tél.: 314 19 35 ou 947 44 05 (répondeur).

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Jacqueline Lemahieu, Isabel Balitzer Domon, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: la.Gazette@chancellerie.vd.ch

## Le Conseil d'Etat opposé à la suppression de l'impôt sur les successions

Le Conseil d'Etat s'oppose à l'initiative populaire visant la suppression de l'imposition des successions et donations en ligne directe et entre conjoints. Il a posé les bases d'un contre-projet qu'il présentera d'ici l'été. Par ce contre-projet, le Gouvernement entend assouplir un régime d'impôts obsolète par certains aspects, tout en maintenant des recettes fiscales suffisantes. En cas d'acceptation de l'initiative, l'Etat serait privé de quelque 50 millions de francs par année.

L'initiative libérale qui a abouti en 2000 devrait être soumise à la votation populaire fin 2002. Pour les finances publiques, la disparition pure et simple de l'impôt sur les successions entraînerait un manque à gagner d'environ 50 mil-

lions de francs. Dans les circonstances difficiles qu'il affronte, le canton ne peut subir une pareille diminution de ses rentrées fiscales. De l'avis du Conseil d'Etat, mieux vaut maintenir une contribution sur l'enrichissement par héritage que taxer plus lourdement le revenu du travail.

Le Gouvernement estime cependant que des allègements, voire des suppressions se justifient dans plusieurs situations. En particulier, le canton de Vaud est l'un des derniers à prélever l'impôt sur les successions entre conjoints. Critiquée aussi, l'imposition du transfert d'entreprises aux descendants directs ne facilite pas le maintien de l'exploitation au sein de la famille. Dans le sens de ces améliorations souhaitables, le Conseil d'Etat présen-

tera un contre-projet durant le premier semestre 2002, dont les lignes directrices sont d'ores et déjà fixées:

- Suppression de l'imposition des donations et successions entre conjoints.
- Augmentation des montants au-dessous desquels l'impôt sur les successions et donations en ligne directe descendante n'est pas perçu.
- Réduction globale du barème de l'impôt en ligne directe descendante.
- Allègement de l'impôt frappant le transfert d'entreprises en ligne directe descendante.

Les nouveaux barèmes sont à l'étude actuellement. L'adoption par le peuple de ce contre-projet entraînerait une diminution des recettes qui ne devrait pas excéder 25 millions de francs.

(Comm.)

## Tableaux, séries, graphiques: voici l'annuaire statistique du canton de Vaud

Outil de travail ou malle aux trésors? Le nouvel annuaire statistique du canton de Vaud vient de sortir de presse: 520 pages d'informations sous forme de tableaux, séries chronologiques, graphiques et figures, éclairent à nouveau le canton et ses communes. Il présente l'évolution de la communauté vaudoise dans presque tous les domaines:

Population - Espace et environnement - Emploi et vie active - Indice des prix - Agriculture - Energie - Construction et logement - Tourisme - Transports et communications - Sécurité sociale et assurances - Santé - Formation - Enseignement - Culture - Vie politique - Finances publiques - Droit et justice, etc.  
L'Annuaire statistique 2001

peut être commandé auprès du Service cantonal de recherche et d'information statistiques par téléphone, fax, mail, internet ou courrier. Son prix? 45 francs (inchangé depuis près de 10 ans).

Vous souhaitez d'autres informations? Contactez le SCRIS!

Vous pouvez également lui rendre une visite et explorer son Centre de documentation à l'adresse suivante:

Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS)  
Rue de la Paix 6  
1014 Lausanne

Tél.: (021) 316 29 99  
Fax (021) 316 29 50

mail: stat.vaud@scris.vd.ch  
Internet: www.scris.vd.ch

### Petites annonces et courrier

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées ci-contre. Tout comme leur sont également ouvertes les colonnes de la rubrique «Courrier» du lecteur, qui paraît à chaque fois qu'une lettre parvient à la rédaction.

# Le site faïtier fait peau neuve

*Le nouveau site web de l'Etat se veut clair, simple, au service des collaborateurs de l'administration comme de la population, et même, pourquoi pas, ouvert à la navigation de plaisance.*

## Le portail Internet: [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch)

La porte d'entrée de l'Etat de Vaud qui est le site Internet [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch) est visité plus de 4500 fois par jour en moyenne. Son aspect a considérablement évolué cette année pour répondre aux besoins exprimés par les visiteurs: simplicité, efficacité et transparence du service public. La nouvelle présentation résulte des travaux de la cellule Web.

Après un premier écran de type «carte de visite», le visiteur parvient à la page d'«Accueil». Il y trouve les actualités de l'Etat de Vaud (communiqués de presse, annonce d'ouverture de nouveaux sites, informations générales, etc.) ainsi que l'accès à d'importants dossiers (par exemple le budget 2002, e-gouvernement, EtaCom) et aux objets en consultation publique.

A partir de cette page d'accueil, le visiteur peut accéder à 3 rubriques:

- Prestations
- Organisation
- Recherche

La rubrique «Prestations» est conçue pour que le visiteur trouve facilement, à l'aide de mots-clés, la réponse à une question pratique. Comment obtenir mon passeport, quelles sont les dates des vacances scolaires, comment faire immatriculer mon véhicule, comment consulter une loi ou un règlement, quelles sont les offres d'emploi et d'apprentissage, quels sont les objets de la prochaine votation, etc. Les mots-clés sont classés soit alphabétiquement, soit par domaine (par exemple Education et formation; Autos, motos; ou Animaux). Dans un souci de simplicité, les domaines sont les mêmes que ceux du futur guichet virtuel suisse ([www.ch.ch](http://www.ch.ch)) qui ouvrira ses portes en 2002. Une navigation conçue



*Un petit aperçu de la page d'accueil avant les ultimes modifications préalables à sa mise en ligne.*

en fonction du public-cible est également en préparation.

La rubrique «Organisation» s'ouvre sur la variété des sites de l'administration et suit une logique «civique». Les 3 pouvoirs (Grand Conseil, Conseil d'Etat, Ordre judiciaire), les 7 départements, l'Assemblée constituante, la Chancellerie, etc.

La rubrique «Recherche» est conçue comme un guide:

- Contact: pour obtenir l'adresse e-mail d'un service ou d'une personnalité politique.
- Médiation: en cas de litige avec un service.
- L'accès aux sites des communes vaudoises.
- Des liens externes: informations régionales, nationales et internationales, économie et tourisme, enseignement et formation, partis politiques, Confédération et autres cantons, etc.
- Accès à l'intranet.
- Moteur de recherche.

## Le portail intranet: [intranet.etat-de-vaud.ch](http://intranet.etat-de-vaud.ch)

Le nouveau portail intranet ne sera accessible qu'avec une connexion au Réseau cantonal vaudois (RCV). Cette plateforme d'informations et d'échanges entre les collaborateurs de l'Etat de Vaud présentera, sur sa page d'accueil, les actualités internes de l'administration, un index des sites intranet et les principales bases d'informations.

Les collaborateurs pourront également découvrir les règles du comportement attendu des internautes, appelées «Netiquette». D'autres rubriques pourront encore figurer sur ce portail interne. Chacun peut d'ailleurs faire des propositions dans ce sens au webmaster cantonal qui étudiera leurs possibilités de mise en œuvre.



## Quelles sont les attentes des visiteurs?

Le contenu des sites Web départementaux et de services doit d'abord répondre aux attentes des visiteurs externes à l'Etat sans oublier celles des collaborateurs internes. La navigation doit donc être basée sur une logique de «prestations» ainsi que sur une logique d'«organisation». La priorité sera donnée à la simplicité d'accès à l'information et non à un graphisme complexe. En effet, les sites de l'Etat de Vaud sont destinés au grand public dont les caractéristiques physiologiques (acuité visuelle), l'âge, les compétences, les connaissances et l'équipement informatique sont très variables. Une attention toute particulière doit donc être apportée à «l'utilisabilité» des sites.

### Un révélateur

De plus, il est indispensable que l'information mise à disposition du public sur les sites de l'Administration cantonale vaudoise soit actualisée en permanence. En effet l'Internet peut aussi devenir un révélateur de la fragilité d'une organisation: pourquoi investir un effort considérable pour créer un site si l'on n'a plus les moyens de le tenir à jour ou de répondre aux questions des visiteurs?

Le contenu des sites et leur mise à jour sont placés sous la responsabilité du département, de l'organisme ou de l'institution concernés. Les informations doivent présenter un réel intérêt pour le public visé, répondre à leurs besoins, être parfaitement fiables et respecter la protection de la sphère privée.

Actuellement le contenu des sites Web est essentiellement informationnel et factuel, cependant il évolue rapidement vers la communication avec l'utilisateur (messagerie, etc.) et atteindra dans une dernière phase l'offre de prestations interactives. C'est seulement à ce stade que l'on pourra réellement parler de «cyberadministration» ou de «e-administration». Cependant, il faudra investir les moyens nécessaires pour résoudre des problèmes fondamentaux tels que l'authentification du visiteur, la sécurité de sa transaction, la signature numérique ou le paiement électronique, et disposer des ressources humaines correspondantes.

Marc Johannot

## Voici quatre ans naissait le site officiel

*Dynamique, multiple et inventif, le visage du Web à l'Etat de Vaud se dévoile au travers de quelque 80 sites qui recouvrent la diversité des activités de l'Etat de Vaud.*

La situation actuelle des sites Web de l'Etat de Vaud est l'héritage d'un développement successif, décentralisé et par conséquent relativement hétéroclite. Le premier site [www.vd.ch](http://www.vd.ch) a ouvert ses portes en janvier 1998. A l'heure actuelle, plus de 80 unités administratives (départements, organismes ou institutions) possèdent leur propre site.

### Créativité et cohésion

Ces sites diffèrent passablement les uns des autres dans leur conception, leur présentation, leur contenu et leur mode de navigation. Leur relation avec le site officiel de l'Etat de Vaud se réduit parfois à la simple présence de l'écusson vaudois. Cette diversité doit être vue avant tout comme le signe encourageant de la créativité du service public vaudois dans le domaine d'Internet. En septembre 1997, lorsque le Conseil d'Etat décide de mettre en œuvre une plateforme intranet/internet, il réalise que la conception du site officiel du canton succédait à celles de quelques pionniers et qu'il «prenait le train en marche». Cette décision n'avait pas pour but de brider la créativité, mais au contraire de tirer profit de ce dynamisme et des expériences acquises.

Utiliser Internet au sein du service public pour mieux servir le citoyen est devenu une priorité en Suisse comme ailleurs. Dans cette optique, la Confédération a lancé, en l'an 2000, deux projets stratégiques: le *Guichet virtuel suisse* et le *Vote électronique*. Le canton de Vaud

participe activement au premier de ces projets et suit avec intérêt les expériences réalisées par les différents cantons pilotes en matière de vote électronique. Plusieurs éléments présentés dans ce dossier sont au stade de démarrage. L'année 2002 promet d'être passionnante puisque l'on pourra suivre en direct l'évolution des sites Web sur son écran et pourquoi pas transmettre ses suggestions au webmaster cantonal.

### L'année de tous les défis

Convaincu de l'importance de l'enjeu Internet et de l'efficacité du travail en équipe, Marc Johannot, le webmaster cantonal, a réuni les webpublishers départementaux, les responsables Internet d'impor-

tantes unités et plusieurs spécialistes techniques au sein d'un groupe de travail appelé la *cellule Web* (voir p. 6).

Plusieurs éléments présentés dans ce dossier sont au stade de démarrage. L'année 2002 promet d'être passionnante puisque l'on pourra suivre en direct l'évolution des sites Web sur son écran et pourquoi pas transmettre ses suggestions au webmaster cantonal.



Marc Johannot, webmaster cantonal

participe activement au premier de ces projets et suit avec intérêt les expériences réalisées par les différents cantons pilotes en matière de vote électronique.

### Deux projets vaudois lauréats en 2001

L'Administration cantonale s'est dotée en 2001 de plusieurs nouvelles compétences dans le domaine du Web (graphisme, ergono-



# Charte graphique, gage d'une identification immédiate

La normalisation de la forme des sites Web vise à donner une image cohérente de l'Etat de Vaud tout en fournissant un cadre homogène gage d'une navigation simple et rapide pour l'internaute, quel que soit le site départemental ou de service dans lequel il évolue. Cette standardisation doit également créer une délimitation claire entre les pages qui dépendent de l'Etat et celles qui dépendent d'organismes autonomes ou para-étatiques. Il s'agit d'une tâche délicate pour la cellule Web, car il faut trouver l'équilibre entre une indispensable cohérence des sites et la nécessité de laisser un maximum d'autonomie aux départements et aux services pour mettre en valeur les richesses de leur métier.

Grâce aux compétences de la cellule Web, une nouvelle charte graphique a été élaborée cette année. Elle est placée sous la responsabilité du webmaster cantonal. Elle sera prochainement publiée sur le portail intranet de l'Etat. Tous les nouveaux sites devront la respecter. Elle sera progressivement déployée sur les sites existants dans le cadre des opérations régulières de maintenance.

Son but est de rendre la navigation la plus simple, rapide et intuitive possible. La navigation verticale est conçue pour permettre au visiteur, quel que soit son emplacement, de retrouver aisément son chemin: depuis une page interne d'un site de service, un seul clic permettra de revenir à la page d'accueil du service, du département ou du canton.

La navigation transversale est conçue pour permettre au visiteur se trouvant sur une page d'accueil de service ou de département, de se déplacer transversalement vers d'autres sites de l'Etat sans devoir revenir au sommet de l'arborescence. Deux mots clés seront toujours à sa disposition: «prestations» et «organisation».



Webpublisher du DFJ, Pierre Dunand Filliol est en outre le concepteur du graphisme du nouveau portail cantonal.

## Contraintes minimales

Entre le désir d'offrir un signe d'appartenance immédiat aux visiteurs et celui de ne pas tuer la créativité et l'expression de l'identité propre de chaque département ou service, la marge de manoeuvre est étroite. C'est en respectant celle-ci que la charte graphique a été élaborée.

Très simple, la charte s'imposera dans toutes les pages d'accueil des sites de départements ou de services existants ou à créer. Son premier signe de reconnaissance est l'écusson vaudois (lien graphique avec le portail de l'Etat de Vaud). La page type comporte des liens directs vers les «prestations» et l'«organisation» de l'Etat.

L'application de ces maigres contraintes sera par ailleurs facilitée pour les responsables des sites basés sur WSS (Web Side Story). Ceux-ci verront en effet la charte s'appliquer automatiquement.

## Quelle affluence sur [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch)?

Quelque 4500 visites par jour, d'une durée moyenne d'une minute 30, soit environ 20'000 accès mensuels sur le site officiel de l'Etat de Vaud pendant l'année 2001. «Les visites ne durent pas plus de deux ou trois minutes. Cela signifie que les personnes trouvent rapidement l'information qu'elles étaient venues chercher», précise Marc Johannot, webmaster cantonal. On ne surfe pas par hasard sur [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch) mais on vient y dénicher une information précise, un communiqué de presse ou une prestation. Parmi les pages les plus consultées en 2001, les quatre premières sont des pages techniques permettant d'orienter le visiteur (accès par index, accès par mots-clés, e-gouvernement, accès par département). Tout de suite après, figure *La Gazette*, précédant dans l'ordre le *Bulletin des postes vacants*, le service de presse, les dossiers d'actualité et la Constituante.

### Affluence des sites mesurée

Afin de permettre aux chefs de département et de service de mieux apprécier l'usage et l'évolution de l'un ou l'autre des quelque 80 sites actuellement englobés dans la nébuleuse du site de l'Etat de Vaud, un «tableau de bord» statistique figurera dès le 2<sup>e</sup> trimestre sur la page d'accueil du portail intranet. Mensuellement mis à jour par la cellule Web, ce tableau de bord donnera une synthèse chiffrée de la fréquentation des sites. – AG

## Qui visite les sites de l'Etat de Vaud?

Une visite sur un site de l'Administration cantonale vaudoise est générée par un besoin et non par une quelconque curiosité ou les hasards d'une soirée de «surf».

Six publics cibles ont été discernés:

- Visiteurs non identifiés: à la recherche d'une information pratique ou d'un formulaire (par exemple contribuables, votants, Suisses de l'étranger, étrangers vivant en Suisse). Une partie de ce public suit régulièrement l'activité de l'Etat et veut être informée dès la parution d'une actualité (communiqué de presse, postes vacants, objets en consultation publique, résultats de votations, etc.).
- Visiteurs identifiés: consultation d'informations personnelles, suivi d'un dossier et demande de documents.
- Fournisseurs et autres administrations: consultation de soumissions publiques, inscription et envoi d'une offre.
- Entreprises: recherche des conditions-cadres, d'éléments de comparaison avec d'autres cantons/pays, informations en plusieurs langues.
- Documentalistes: recherche d'informations de fond (par exemple historiens, journalistes, étudiants, juristes, etc.).
- Collaborateurs internes: recherche et partage d'informations, accès aux bases de données internes, aux formulaires, etc.



# Qui se cache derrière tout ça?

Sept départements, une flopée de services et quelque 80 sites gravitant autour du site faitier de l'Etat de Vaud, composent un vaste réseau d'intervenants qui, pour des raisons évidentes de cohésion, s'appuient sur une structure ad hoc, la *cellule Web*. Dans les faits cela fonctionne ainsi: tout site

de service est placé sous la responsabilité d'un *correspondant Internet*, parfois aussi appelé *antenne Internet*. Celui-ci assure l'aide de premier niveau et veille à la mise à jour régulière des informations. Les activités des correspondants Internet sont coordonnées par les *webpublishers*

départementaux, responsables du portail Web de leur département. Le *webpublisher* favorise également les échanges d'expériences et s'assure du respect des directives émises par le *webmaster cantonal*. Rattaché au Secrétariat général de son département, il collabore principalement avec le délégué à la communication (DDC) et avec le chef de l'Unité informatique (UID).

Webpublishers, correspondants Internet des unités les plus importantes ainsi que spécialistes techniques forment la cellule Web au sein de laquelle circulent les expériences et les compétences de chacun sous la responsabilité du *webmaster cantonal*. Ce dernier fixe les objectifs stratégiques dans le domaine d'Internet en collaboration avec la Direction, planification et stratégie informatique (DPSI) et la Chancellerie d'Etat. Son rôle est également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre départements.

## Créer un site, quelle procédure?

Régulièrement informé par les *webpublishers* départementaux de l'ouverture et de l'avancement des projets, le *webmaster cantonal* procède à la validation définitive des nouveaux sites avant leur mise en production.

Il sera d'ailleurs bientôt possible de s'informer, sur le portail intranet, de la procédure à suivre pour créer un site web à l'Etat.



Une partie des membres de la cellule Web de l'Etat de Vaud. Derrière: Pierre Dunand Filliol (DFJ), David Brulhart (DSE), Alexandre Bisenz (DINF), Marc Johannot (webmaster cantonal), Philippe Campiche. Devant: Claudio Pellandini (OJV), Michel Lachat (DEC), Dominique de Bardonnèche (DSAS/DIRE) et Cinzia Pfeiffer (DFIN).

## Adresses e-mail des services plus faciles à retenir grâce à un système harmonisé

Dpt.	Service/office	Adresse créée		Dpt.	Service/office	Adresse créée		
		En interne (Lotus)	Depuis Internet			En interne (Lotus)	Depuis Internet	
DSE	SG-DSE	info sgdse	info.sgdse@vd.ch	DSAS	Jardin botanique	info botanique	info.botanique@vd.ch	
	SAN	info auto	info.auto@vd.ch		ROJ	info roj	info.roj@vd.ch	
	SSCM (armée)	info armee	info.armee@vd.ch		WEBPUBLISHER DIRE	webpublisher dire	webpublisher.dire@vd.ch	
	SSCM (protection civile)	info pc	info.pc@vd.ch		SG-DSAS	info sgdsas	info.sgdsas@vd.ch	
	SESA	info sesa	info.sesa@vd.ch		SASH	info sash	info.sash@vd.ch	
	SFFN (forêt)	info foret	info.foret@vd.ch		SPAS	info spas	info.spas@vd.ch	
	SFFN (faune-nature)	info faunenature	info.fauenature@vd.ch		SSP	info ssp	info.ssp@vd.ch	
	SEVEN (environnement)	info environnement	info.environnement@vd.ch		WEBPUBLISHER DSAS	webpublisher dsas	webpublisher.dsas@vd.ch	
	LC	info labocant	info.labocant@vd.ch		DINF	WEBPUBLISHER DINF	webpublisher dinf	webpublisher.dinf@vd.ch
	BCPM	info poidsmesures	info.poidsmesures@vd.ch		DFIN	SG-DFIN	info sgdfin	info.sgdfin@vd.ch
	WEBPUBLISHER DSE	webpublisher dse	webpublisher.dse@vd.ch		CCF	info ccf	info.ccf@vd.ch	
	DFJ	WEBPUBLISHER DFJ	webpublisher dfj		RF	info rf	info.rf@vd.ch	
	DIRE	SG-DIRE	info sgdire		info.sgdire@vd.ch	ACI	info aci	info.aci@vd.ch
CHANCELLERIE		info chancellerie	info.chancellerie@vd.ch	SFI	info sfi	info.sfi@vd.ch		
DM		info dm	info.dm@vd.ch	DPSI	info dpsii	info.dpsii@vd.ch		
BIC		info bic	info.bic@vd.ch	CCV	info ccv	info.ccv@vd.ch		
LOIS		info lois	info.lois@vd.ch	CCT	info cct	info.cct@vd.ch		
GRAND CONSEIL		info grandconseil	info.grandconseil@vd.ch	SPEV	info spev	info.spev@vd.ch		
SJIC		info sjic	info.sjic@vd.ch	SCRIS	info stat	info.stat@vd.ch		
SAE		info sae	info.sae@vd.ch	SGA	info sga	info.sga@vd.ch		
SERAC		info serac	info.serac@vd.ch	CADEV	info cadev	info.cadev@vd.ch		
SPOP		info spop	info.spop@vd.ch	WEBPUBLISHER DFIN	webpublisher dfin	webpublisher.dfin@vd.ch		
SEPS		info seps	info.seps@vd.ch	OJV	RC	info rc	info.rc@vd.ch	
Archives cantonales		info acv	info.acv@vd.ch	WEBPUBLISHER OJV	webpublisher ojev	webpublisher.ojev@vd.ch		
ETACOM		info etacom	info.etacom@vd.ch	Autres	WEBMASTER CANTONAL	webmaster cantonal	webmaster.cantonal@vd.ch	

D'autres adresses seront publiées dans un prochain numéro de *La Gazette* et seront accessibles depuis le nouveau portail cantonal.

# Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch).

## DEC Département de l'économie

### Secrétaire (Collaborateur/trice dans le secteur de la réinsertion professionnelle) au Service de l'emploi 50-60%

**Mission:** mission de l'instance: l'organisateur ETS (Emplois Temporaires Subventionnés) développe des postes, de durée limitée, au sein de l'Administration cantonale pour les demandeurs d'emploi. Description de l'activité: réaliser des entretiens de suivi des participants à nos programmes (70%), gérer les aspects administratifs et assurer le paiement des salaires (30%) (cl. 15-18).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Aptitude à mener un entretien et capacité d'écoute; rigueur et précision dans l'exécution des tâches administratives. Bonnes connaissances des problématiques du chômage. Pratique de 3 années au minimum, si possible dans le domaine des ressources humaines, de la réinsertion professionnelle ou dans l'action sociale; maîtrise des logiciels Word et Excel et très bonnes dispositions à maîtriser un logiciel de gestion des salaires. Aptitude à des déplacements fréquents.

**Renseignements:** M. Jean-Laurent Monvert, 021/316 61 95.

**Adresse:** réf. 3247, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne.

## DIRE Département des institutions et des relations extérieures

### Substitut-e A du Procureur général pour le Ministère public 75%

**Profil:** brevet d'avocat (cl. 28-31).

**Renseignements:** M. le Procureur général du canton de Vaud, 021/316 65 25.

**Adresse:** réf. 3255, M. le Procureur général du canton de Vaud, Rue de l'Université 24 – 1014 Lausanne.

## DFJ Département de la formation et de la jeunesse

### Maître-esse d'enseignement professionnel A, ou A en formation, (allemand et/ou anglais et/ou français communications) pour l'Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML) 80%

**Mission:** enseignement des langues: allemand (32%) et / ou anglais (32%) et / ou français communications (16%) dans une perspective d'utilisation en milieu professionnel par des jeunes adultes détenteurs du titre de technicien ET.

**Profil:** maître-esse d'enseignement professionnel A: titre universitaire en rapport avec les branches enseignées, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Diplôme fédéral de maître professionnel, brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Maître-esse d'enseignement professionnel A en formation: titre universitaire en rapport avec les branches enseignées, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Personnalité ouverte appréciant le contact avec les jeunes adultes. Esprit critique, désir de collaborer au sein de l'équipe d'enseignantes.

**Renseignements:** M. Pierre-Alain Hermann, 021/316 77 03.

**Adresse:** réf. 3243, ETML, M. Philippe Béguelin, Rue Sébeillon 12, 1014 Lausanne.

### Maître-esse d'enseignement professionnel C ou D (photographie, théorie et pratique) pour le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (poste pouvant être réparti entre plusieurs personnes) 100%,

**Mission:** enseignement de la photographie (théorie et pratique) aux apprenti-es et aux élèves de l'Ecole d'arts appliqués de Vevey. Le/la titulaire pourra être astreint-e à suivre une formation pédagogique.

**Profil:** maître-esse d'enseignement professionnel C: diplôme de technicien ET d'une école technique, maîtrise fédérale ou brevet professionnel et pratique de 2 ans environ ou brevet pour l'enseignement dans les classes à option ou titre jugé équivalent et pratique de 2 ans environ, ou CFC et pratique de 6 ans comme maître d'enseignement professionnel D. Diplôme fédéral de maître professionnel ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Maître-esse d'enseignement professionnel D: CFC ou titre jugé équivalent. Pratique de 8 ans environ. Diplôme fédéral de maître professionnel ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Des compétences dans le domaine de l'image numérique fixe et animée seraient un atout.

**Renseignements:** M. Michel Berney, 021/923 14 00.

**Adresse:** réf. 3254, Centre d'enseignement professionnel, M. Michel Berney, Av. Nestlé 1 – 1800 Vevey.

### Enseignant-e spécialisé-e ou instituteur/trice auprès de l'Unité d'Hospitalisation psychiatrique pour adolescents (UHPA) – SUPEA (CHUV) 50%

**Mission:** enseignement niveaux 7 à 9 + niveau gymnase.

**Profil:** brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes primaires, brevet vaudois pour l'enseignement secondaire ou brevet du Séminaire cantonal de l'enseignement spécialisé ou titre jugé équivalent. Intérêt pour l'insertion et l'orientation scolaire d'adolescent-es présentant des difficultés psychiques. Expérience souhaitée.

Aptitude à travailler de façon autonome et à faire partie en tant qu'enseignant-e d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues...).

**Renseignements:** M. Jacques Laget, 021/314 37 95.

**Adresse:** réf. 3245, UHPA-SUPEA, M. Jacques Laget, BH11, CHUV – 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration au Service de la formation professionnelle 50%

**Mission:** secrétariat du secteur des ressources humaines (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Maîtrise de Word et Excel. Goût pour les chiffres. Connaissances des règles de traitement du personnel souhaitées. Initiative et précision. Résistance au stress.

**Renseignements:** Mme Rosine Feller, 021/316 63 34.

**Adresse:** réf. 3241, Service de la formation professionnelle, Mme Rosine Feller, St-Martin 24 – 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration pour l'Ecole technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML) 100%

**Mission:** gestion administrative des dossiers d'élèves et étudiants, des plans d'études et des notes. Correspondance, procès-verbaux, organisation de manifestations, classement, archivage (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Orthographe et rédaction sûres, très bonne dactylographie, poste de travail exigeant l'utilisation d'un PC. Maîtrise de Word et d'Excel indispensable. La connaissance d'autres logiciels (Lotus notes, Access, etc.) serait un plus. Indépendance, capacité d'initiative dans sa sphère de compétence, bonnes facultés organisationnelles, contact aisé, aptitude au travail en équipe.

**Renseignements:** M. Christian De Vantéry, 021/316 77 04.

**Adresse:** réf. 3242, ETML, M. Philippe Béguelin, Rue Sébeillon 12, 1014 Lausanne.

## DINF

Département des infrastructures

### Architecte A (Aménagiste) pour le Service de l'aménagement du territoire 100%

**Mission:** conduire la politique du service en matière d'autorisations «hors zone à bâtir». Délivrer les autorisations «hors zone à bâtir». Construire une stratégie et un plan d'action visant à l'acceptation des décisions par les demandeurs. Conduire l'équipe des collaborateurs et collaboratrices à un traitement pondéré des dossiers intégrant de la politique générale d'ouverture et de qualité. Favoriser une politique d'appui, d'anticipation, de conseils (cl. 27-30).

**Profil:** diplôme d'architecte EPF, titre universitaire, inscription au REG A ou titre jugé équivalent et pratique de 8 ans environ. Dirige une unité de travail et assume des responsabilités très importantes. Eventuellement ingénieur-e agronome ou géographe. Esprit d'ouverture, facilité de contact. Connaissance du milieu rural. Très bonnes connaissances des pratiques et outils d'aménagement du territoire. Aptitudes à diriger une équipe.

**Renseignements:** Mme Nicole Surchat Vial, 021/316 74 44.

**Adresse:** réf. 3260, Service de l'aménagement du territoire, M. Jacques-André Conne, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne.

**Délai d'envoi des candidatures:** 25 février 2002.

### Architecte A (Aménagiste) pour le Service de l'aménagement du territoire 80 à 100%

**Mission:** assurer le suivi, sur les plans communal et régional, des objectifs de l'aménagement du territoire et contribuer à mettre en oeuvre les nouveaux instruments d'aménagement du territoire (cl. 27-30).

**Profil:** diplôme d'architecte EPF, titre universitaire, inscription au REG A ou titre jugé équivalent et pratique de 8 ans environ. Dirige une unité de travail et assume des responsabilités très importantes. Expérience en aménagement du territoire et en urbanisme. Connaissances de la législation et des procédures relatives à l'aménagement du territoire. Sens de la négociation et des relations publiques. Capacité à diriger une équipe.

**Renseignements:** Mme Isabelle Ronseaux, 021/316 74 29.

**Adresse:** réf. 3262, Service de l'aménagement du territoire, M. Jacques-André Conne, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne.

**Délai d'envoi des candidatures:** 25 février 2002.

### Architecte B (Aménagiste) pour le Service de l'aménagement du territoire 80%

**Mission:** promouvoir la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire sur les plans régional et communal. Assurer le suivi et la coordination des planifications régionales et communales en collaboration avec les partenaires extérieurs. Développer les compétences du service en matière d'urbanisme et d'architecture (cl. 24-28).

**Profil:** diplôme d'architecte EPF, titre universitaire, inscription au REG A ou titre jugé équivalent avec pratique de 3 ans environ. Ou: diplôme d'architecte ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes. Expérience en aménagement du territoire et en urbanisme. Capacité à travailler de façon autonome et en équipe. Sens des relations publiques et de la négociation. Esprit de synthèse et facilité de rédaction.

**Renseignements:** Mme Isabelle Ronseaux, 021/316 74 29.

**Adresse:** réf. 3263, Service de l'aménagement du territoire, M. Jacques-André Conne, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne.

**Délai d'envoi des candidatures:** 25 février 2002.

### Architecte B (Aménagiste) pour le Service de l'aménagement du territoire 50%

**Mission:** traitement des demandes d'autorisations cantonales en matière de constructions hors zone à bâtir (zone agricole) et coordination de la planification du territoire rural (cl. 24-28).

**Profil:** diplôme d'architecte EPF, titre universitaire, inscription au REG A ou titre jugé équivalent avec pratique de 3 ans environ. Ou: diplôme d'architecte ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes. Eventuellement ingénieur-e agronome ou géographe. Expérience en aménagement du territoire et en matière de police des constructions. Connaissance du milieu rural. Sens de la négociation et des relations publiques. Intérêt pour les questions juridiques.

**Renseignements:** Mme Isabelle Ronseaux, 021/316 74 29.

**Adresse:** réf. 3261, Service de l'aménagement du territoire, M. Jacques-André Conne, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne.

**Délai d'envoi des candidatures:** 25 février 2002.

### Ingénieur-e C ou D au Service des routes – division des routes nationales 100%

**Mission:** au sein d'une équipe performante et sous les ordres du chef de section, résoudre les problèmes géométriques et topographiques relatifs à l'étude, le projet, la réalisation et l'entretien des routes nationales et des projets de grands Travaux entrepris par le Canton de Vaud.

**Profil:** ingénieur-e C: diplôme d'ingénieur EPF, inscription au REG A ou titre jugé équivalent. Ou diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent et pratique de 3 ans environ. Ingénieur-e D: diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent.

**Renseignements:** M. Jean-Frédéric Sierro, 021/316 76 59.

**Adresse:** réf. 3239, Service des routes, division des routes nationales, M. Jean-Frédéric Sierro, Centre de La Blécherette – 1014 Lausanne.

## DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

### Commandant-e de la Police cantonale (Chef-fe de service) 100%

**Mission:** assurer la direction du service et coordonner ses différentes unités. Analyser l'environnement social, économique et politique afin d'anticiper et préparer les orientations et les décisions du futur dans le domaine du maintien de la sécurité et de l'ordre publics. Déterminer la stratégie compte tenu des missions, du cadre légal, des moyens et de l'évolution de l'environnement. La traduire en objectifs, plans d'actions et budgets. Gérer le budget du service approuvé par l'autorité politique dans le cadre des objectifs fixés par le département. Assurer sa gestion financière. Mettre en place l'organisation, les procédures et les méthodes de travail les plus économiques et efficaces pour atteindre les objectifs fixés. Représenter la Police cantonale dans les différents organismes officiels avec lesquels elle traite. Faciliter, tant à l'externe qu'à l'interne, la réalisation des actions entreprises par la politique de communication. Entretien le réseau relationnel avec les partenaires du service (hors-classe).

**Profil:** dirige un service de l'Administration cantonale vaudoise. La définition de chacun des postes de chef de service est fonction de la nature du service.

**Renseignements:** M. Antonio Racciatti, 021/316 45 08.

**Adresse:** réf. 3248, Service du personnel, M. Frédéric Daler, Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne.

### Chef-fe de projets de recherche (Coordinateur/trice développement durable) pour le Secrétariat général 50%

**Mission:** analyser et déterminer les possibilités d'application des principes de développement durable au sein de l'Administration cantonale vaudoise. Identifier les projets ou démarches qui fonctionnent déjà sur des principes similaires. Appuyer et conseiller les services dans ces démarches. Définir au sein des services de l'Etat les possibilités d'actions concrètes s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Etablir et mettre sur pied un plan de développement durable pour l'ensemble de l'Administration cantonale vaudoise. Conseiller les communes dans l'élaboration des Agendas 21 (cl. 25-28).

**Profil:** titre universitaire, avec pratique de 3 ans environ dans le domaine de la recherche. Aptitude à diriger un groupe de chercheurs ou à assumer seul-le la conduite d'une recherche.

**Renseignements:** M. Daniel Berner, 021/316 75 77.

**Adresse:** réf. 3250, Secrétariat général du DSE, M. Antonio Racciatti, Pl. du Château 1 – 1014 Lausanne.

### Employé-e principal-e d'administration ou employé-e d'administration au Service des automobiles et de la navigation 100%

**Mission:** collabore au support administratif du secteur des retraits des permis de conduire. Dactylographie les préavis de décisions, tient à jour les journaux des procédures engagées, vérifie l'exécution des mesures complémentaires ordonnées et le paiement des émoluments correspondants, contrôle le registre des examens médicaux. En complément, renseigne et oriente la clientèle, au guichet et par téléphone.

**Profil:** employé-e principal-e d'administration: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Employé-e d'administration: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Outils bureautiques courants, expérience du contact avec la clientèle. Allemand (conversation et lecture) souhaité.

**Renseignements:** M. Luc Mouron, 021/316 89 10.

**Adresse:** réf. 3253, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier – 1014 Lausanne.



## Economiste pour le Service de la santé publique

100%

**Mission:** élaborer, négocier et mettre en application les conventions de financement concernant les hôpitaux. Gérer les subventions relatives à l'hospitalisation. Participer à la réforme des règles de financement des hôpitaux vaudois (cl. 24-28).

**Profil:** licence en sciences économiques avec pratique de 3 ans environ. Ou diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ dès l'obtention du titre. Goût prononcé pour les chiffres, l'élaboration et la négociation de budgets. Forte capacité d'analyse et de synthèse. Flexibilité et résistance au stress. Connaissances de la politique sanitaire, des modalités de financement des hôpitaux vaudois et de l'allemand bienvenues.

**Renseignements:** M. Thierry Blanc, 021/316 42 02.

**Adresse:** réf. 3237, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Rue Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne.

## Economiste pour le Service de la santé publique (durée: un an)

80 à 100%

**Mission:** dans le but de faciliter la négociation des conventions de financement concernant les hôpitaux, documenter les règles de financement des hôpitaux ainsi que les processus de travail correspondants. Participer aux travaux techniques d'élaboration des conventions de financement (cl. 24-28).

**Profil:** licence en sciences économiques avec pratique de 3 ans environ. Ou diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ dès l'obtention du titre. Goût prononcé pour les chiffres et l'informatique. Forte capacité d'analyse et de synthèse. Aisance rédactionnelle. Connaissances du système de financement des hôpitaux vaudois bienvenues.

**Renseignements:** M. Thierry Blanc, 021/316 42 02.

**Adresse:** réf. 3238, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne.

## Infirmier/ère CIVEMS

(coordination des visites en EMS)

80%

**Mission:** mission de surveillance et d'inspection de la qualité de la prise en charge dans les Etablissements Médico-Sociaux vaudois (cl. 25).

**Profil:** diplôme de soignant (infirmier en soins généraux, en psychiatrie, ergothérapeute, etc.) ou titre jugé équivalent. Une bonne connaissance du travail en EMS, du secteur médico-social vaudois, des systèmes de management de la qualité et des outils informatiques de base sont nécessaires. Assurance, entregent, facilité à s'exprimer et à argumenter en public seraient de réels atouts. Voiture indispensable.

**Renseignements:** Mme Françoise Jaques, 021/316 42 12.

**Adresse:** réf. 3144, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne.

## Greffier/ère substitut-e A, B, C ou D pour le Tribunal administratif

50%

**Mission:** collaborateur/trice personnel-le du juge, le/la greffier/ère substitut-e l'assiste en audience et rédige des arrêts. Il/elle instruit certaines affaires, par délégation, ce qui inclut la préparation de rapports ou de projets d'arrêts.

**Profil:** greffier/ère substitut-e A: brevet d'avocat; greffier/ère substitut-e B: doctorat en droit; greffier/ère substitut-e C: licence en droit avec thèse ou licence

en droit et pratique professionnelle de 3 ans en règle générale; greffier/ère substitut-e D: licence en droit. Lecture de l'allemand juridique. Aisance dans la rédaction française.

**Renseignements:** Mme Isabelle Guisan, 021/316 12 50.

**Adresse:** réf. 3240, M. le Président du Tribunal administratif, Av. Eugène-Rambert 15 – 1014 Lausanne.

## Spécialiste d'opérations A, B ou C, ou employé-e d'administration à l'Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Nyon

100%

**Mission:** contact avec le public en rapport avec la loi sur la poursuite et la faillite. Travaux spéciaux à l'extérieur et travaux administratifs au bureau.

**Profil:** spécialiste d'opérations A: pratique de 3 ans environ comme spécialiste d'opérations B, CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 9 ans en règle générale, dont 3 dans un office de poursuites et faillites. Spécialiste d'opérations B: pratique de 3 ans en règle générale comme spécialiste d'opérations C, CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 6 ans en règle générale, dont 2 dans un office de poursuites et faillites. Spécialiste d'opérations C: CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 3 ans en règle générale dès le CFC. Employé-e d'administration: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Le/la titulaire de ce poste peut être appelé-e à utiliser son véhicule privé pour les besoins du service. Pratique sur système informatique souhaitée.

**Renseignements:** M. François Leresche, 022/557 51 06.

**Adresse:** réf. 3257, Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Nyon, M. François Leresche, Av. Reverdil 2 – 1260 Nyon.

## Spécialiste d'opérations A, B ou C, ou employé-e d'administration à l'Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Vevey

100%

**Mission:** contact avec le public en rapport avec la loi sur la poursuite et la faillite. Travaux spéciaux à l'extérieur et travaux administratifs au bureau.

**Profil:** spécialiste d'opérations A: pratique de 3 ans environ comme spécialiste d'opérations B, CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 9 ans en règle générale, dont 3 dans un office de poursuites et faillites. Spécialiste d'opérations B: pratique de 3 ans en règle générale comme spécialiste d'opérations C, CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 6 ans en règle générale, dont 2 dans un office de poursuites et faillites. Spécialiste d'opérations C: CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Attestation de perfectionnement. Pratique de 3 ans en règle générale dès le CFC. Employé-e d'administration: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Le/La titulaire de ce poste peut être appelé-e à utiliser son véhicule privé pour les besoins du service. Pratique sur système informatique souhaitée.

**Renseignements:** M. Bernard Chappuis, 021/923 12 27.

**Adresse:** réf. 3258, Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Vevey, M. Bernard Chappuis, Rue de la Madeleine 39 – 1800 Vevey.

## Secrétaire ou employé-e principal-e d'administration pour l'Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

80%

**Mission:** gestion administrative des dossiers de faillite.

**Profil:** secrétaire: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Employé-e principal-e d'administration: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Rigueur et précision. Capacité à travailler de manière autonome. Bonne orthographe.

**Renseignements:** M. Charles Kammermann, 021/316 65 10.

**Adresse:** réf. 3244, Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, M. Charles Kammermann, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

# BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)

# Urgence pour sanimédia

*L'hôpital n'est pas la seule solution en cas d'urgence médicale. Renforcer la notoriété du numéro de téléphone 144 et valoriser le rôle du médecin de famille ou de garde sont parmi les objectifs d'une campagne d'informations en santé publique.*

**S**animédia a lancé en décembre dernier sa troisième campagne sur le «bon usage» des services d'urgence santé. Les documents édités – une brochure, un guide officiel et des dépliants pratiques par région – font actuellement l'objet d'une distribution massive aux hôpitaux, aux médecins ainsi qu'à de nombreux guichets publics et organismes privés. Partout, ils sont mis à la disposition du public qui peut aussi les commander au numéro gratuit de sanimédia ou les télécharger sur internet\*. Entretien avec Philippe Anhorn, chef de projet.

**Comment marche cette nouvelle campagne?**

Plutôt bien! Nous avons presque de la peine à suivre avec l'impression. Une grande partie des milliers d'institutions et de professionnels auxquels nous avons adressé quelques exemplaires de nos documents les recommandent maintenant en quantités importantes. Nous avons aussi tous les jours des particuliers qui s'arrêtent devant l'une de nos affiches, sortent leur portable et appellent notre numéro vert pour réclamer le guide officiel.

**Quel est l'objectif de cette opération?**

En accord avec la Commission des mesures sanitaires d'urgence – l'autorité cantonale en matière d'urgence santé qui a validé notre matériel – nous avons fixé trois objectifs. Il s'agit d'abord de renforcer la notoriété du numéro de téléphone 144 pour tout ce qui relève de l'urgence vitale. Nous voulons ensuite valoriser le rôle du médecin de famille, respectivement du médecin de garde, pour toutes les urgences qui ne nécessitent pas un sauvetage immédiat mais qui appellent une consultation rapide. Enfin, nous montrons que, selon le type d'urgence et l'endroit où l'on se trouve, il existe souvent de nombreuses autres solutions que de se précipiter à l'hôpital.

**Vous cherchez donc à désengorger les services d'urgence des hôpitaux?**

La mission de sanimédia est de permettre aux usagers d'utiliser les services de santé de manière appropriée afin qu'ils bénéficient

d'une meilleure prise en charge. Cela dit, si l'on permet aux patients de faire les bons choix pour leur propre santé, c'est toute la régulation du système qui s'en trouve facilitée. Nous savons en effet que, dans ce domaine, des patients bien informés se répartiront mieux entre les différentes structures à disposition au lieu de surcharger une seule d'entre elles, comme les urgences du CHUV par exemple. Nous savons aussi que des patients bien informés sont globalement en meilleure santé et consomment moins de prestations médicales. Mais agir sur les comportements de la population prend du temps. Il faudra poursuivre des actions de ce genre durant plusieurs années avant d'obtenir des bénéfices.



Philippe Anhorn, chef de projet.

**Faudra-t-il attendre aussi longtemps pour évaluer toutes vos campagnes?**

Non, bien sûr. L'évaluation de notre campagne sur les subsides aux prime d'assurance-

maladie sera bouclée dans un mois. Nous saurons alors exactement combien d'assurés subsidiés ont choisi de quitter les caisses aux primes élevées pour rejoindre celles qui pratiquent des primes avantageuses. L'impact de notre campagne sur le dépistage du cancer du sein pourra se mesurer en observant l'évolution du taux de femmes de 50 à 70 ans qui participent au programme de dépistage. Sur ce thème nous sommes aussi en train de réaliser un sondage avec l'institut MIS-Trend dont les résultats seront publiés ce printemps.

**Et quels sont vos projets pour la suite?**

Cette année, nous allons mettre sur pied un important dispositif de communication pour permettre le débat sur l'organisation hospitalière. La population et les autorités locales doivent pouvoir saisir les enjeux de la planification pour les 10 à 15 ans à venir et l'Etat doit se donner les moyens de bien comprendre les besoins et les craintes exprimés par les usagers. Nous allons aussi lancer une campagne sur l'orientation des patients âgés, en collaboration avec les réseaux de soins. Enfin, nous devons convaincre les autorités de l'utilité de nos projets. Sanimédia est un projet financé à titre expérimental par le programme de réallocations. Nous devons donc passer l'épreuve de la pérennisation pour poursuivre au-delà de cette année nos activités au sein du Service de la santé publique.

La Gazette

\* Tous les documents de sanimédia peuvent être commandés gratuitement au 0800 106 106 ou consultés sur internet: [www.sanimedia.ch](http://www.sanimedia.ch)



A chaque région son dépliant format carte de crédit.



# Les décisions de la quinzaine

## DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

### Nouvelle loi sur les agglomérations

La députée Eliane Rey a interpellé le Conseil d'Etat au sujet du projet de nouvelle loi sur les agglomérations. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat déclare que cette question est toujours d'actualité, et indique qu'il poursuit ses réflexions dans ce domaine. Un groupe de travail mis sur pied en automne 2000 est en train de finaliser son étude, qui débouchera notamment sur une extension de la notion d'agglomération urbaine, englobant également les régions périphériques. L'objectif est d'élaborer un projet de loi sur les agglomérations au cours de l'année 2002.

Danièle Bolli, Juriste, SJIC, 021/316 40 80

### Loi sur les langues: non à une intervention fédérale dans l'enseignement

Le Conseil d'Etat considère l'avant-projet de loi fédérale sur les langues comme une bonne base de discussion pour concrétiser le mandat constitutionnel qui enjoint les cantons et la Confédération de favoriser la compréhension entre les différentes régions linguistiques du pays. Il approuve les mesures prévues pour développer le bilinguisme et pour promouvoir les échanges culturels entre régions linguistiques. En revanche, il s'oppose à toute intervention de la Confédération dans le domaine de l'enseignement obligatoire qui, doit à ses yeux, rester de la compétence exclusive des cantons.

Claude Ruey, conseiller d'Etat, 021/316 40 01  
Laurent Rebeaud, chef du BIC, 021/316 40 50

## DINF

Département des infrastructures

### Pont de Péroset: limite de charge à 10 t.

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation du député Claude-André Fardel concernant la limitation à 10 tonnes du pont situé entre le village de Fiez et le hameau de Péroset. L'ouverture du réseau routier aux 34 t dès 2001, puis aux 40 t dès 2005 contraint le Service des routes à contrôler la capacité portante de nombreux ponts. L'expertise du pont de Péroset sur l'Arnon, commune de Fiez, conclut à une charge admissible de 10 t. Moyennant une vitesse à 30 km/h, le Service des routes autorise toutefois le passage de véhicules de 18 t. Cet ouvrage sera reconstruit en 2002. D'autres ouvrages du canton seront vraisemblablement limités en tonnage jusqu'à leur renforcement ou leur reconstruction.

Alain Muller, ingénieur section «ouvrages d'art» du Service des routes, 021/316 70 97

### Lignes directrices pour la révision du plan directeur cantonal

Le Conseil d'Etat a adopté les lignes directrices pour la révision du plan directeur cantonal. Le principe de base du prochain plan devrait être le développement territorial durable. Comme l'avait exigé le parlement en 1999, l'établissement des lignes directrices s'est appuyé sur une large concertation des milieux concernés.

Philippe Biéler, chef du Département, 021/316 70 01; Nicole Surchat Vial, cheffe du Service de l'aménagement du territoire, 021/316 74 44

### Départ à la retraite du chef du Service des améliorations foncières

M. Bernard Perret, chef du Service des améliorations foncières (SAF), prendra sa retraite à la fin juin 2002 au terme d'une carrière de 35 ans au SAF. Il assume la direction du service depuis le départ de M. Jean-François Jatton en juin 2000.

Philippe Biéler, chef du Département, 021/316 70 01; Bernard Perret, chef du Service des améliorations foncières, 021/316 64 40

## DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

### Encouragement pour les infirmières de niveau I

En réponse à une résolution déposée au Grand Conseil par la députée Lise Peters, le Conseil d'Etat affirme sa conviction que la pratique professionnelle est un élément important à prendre en compte dans l'exercice des soins infirmiers. Il informe que les infirmières titulaires d'une formation de niveau I bénéficieront d'un accès facilité au futur diplôme reconnu au plan Suisse.

Catherine Laurent, infirmière-conseil, Service de la formation professionnelle, 021/316 63 30

### Planification de l'enseignement secondaire supérieur

Face à l'évolution démographique et au développement de l'enseignement gymnasial, le Conseil d'Etat a pris acte du rapport du Groupe de planification de l'enseignement secondaire supérieur. Au vu des besoins, qui confirment, voire dépassent, les prévisions faites il y a trois ans, le Conseil d'Etat a créé des comités de programmation, notamment pour l'agrandissement des gymnases de Burier et Nyon, en collaboration avec la formation professionnelle, et la création de locaux supplémentaires à Lausanne. Concernant la région du Chablais, les cantons de Vaud et du Valais ont décidé de préparer un projet de convention d'accueil des gymnasiens réunissant le gymnase de Burier, le collège de St-Maurice et l'école de diplôme de Monthey.

Philippe Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, 021/316 34 01

## DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

### Assurance maladie: participation vaudoise à une démarche auprès des Chambres fédérales

Le canton de Vaud participe, avec les autres cantons suisses, à une démarche auprès des Chambres fédérales visant à atténuer les effets financiers de l'arrêt du 30 novembre 2001 du Tribunal fédéral des assurances. Cet arrêt oblige les cantons de participer au financement des hospitalisations privées, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Pour le canton de Vaud, il en résulterait une charge supplémentaire de quelque 40 millions par année. La demande des cantons porte sur une loi fédérale urgente qui abolirait l'effet rétroactif et limiterait à 60 % la participation des cantons, jusqu'à l'entrée en vigueur d'une modification de la loi fédérale sur l'assurance maladie attendue pour 2004.

Catherine Schaffner, Service de la santé publique, 021/316 42 29

### Conditions d'engagement des médecins-cadres: harmonisation reportée en 2003

Le Conseil d'Etat a pris acte de l'avancement des travaux concernant ce projet, qui vise en particulier à garantir la conformité avec le droit fédéral AVS des relations contractuelles des médecins des hôpitaux régionaux. Il a approuvé, au plan juridique et formel, les recommandations sur les nouveaux principes contractuels et de rémunération émises par le groupe de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires concernés. Le Conseil d'Etat a aussi accepté de différer au 1<sup>er</sup> janvier 2003 l'entrée en vigueur des nouvelles conditions d'engagement. Le test des modalités proposées est en cours dans trois hôpitaux pilotes. Les conclusions de ce test devront permettre d'élaborer un accord-cadre entre les hôpitaux régionaux et les médecins hospitaliers.

Catherine Schaffner, Service de la santé publique, 021/316 42 29

## DEC

Département de l'économie

### Nouveaux moyens financiers pour la construction de logements subventionnés

Afin de donner une nouvelle impulsion à la construction de logements subventionnés, le Conseil d'Etat augmente les moyens financiers de la Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés (SVLM). Il lui octroiera ainsi un forfait annuel de fonctionnement de 300'000 francs à partir de 2003, il reconduira la ligne de crédit de 25 millions qu'il lui a consentie le 8 mai 1996 et il maintiendra sa garantie pour la trésorerie courante à hauteur de 5 millions. De plus une synergie sera créée entre différents services du DEC, du DFIN et du DINF pour permettre à la SVLM de viabiliser dans les meilleures conditions les terrains concernés.

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316 60 10 - Yves Martin, chef du Service du logement, 021/316 63 79





# L'Helvète qui rêvait d'ailleurs et l'Anglais qui rêvait la Suisse

*Nicolas Bouvier (1929-98), Francis Frith (1822-98), deux voyageurs, deux façons de concevoir l'ailleurs.*

**A** 17 ans, il parcourt la Laponie et dès lors le virus de la bougeotte ne quittera plus Nicolas Bouvier, un Helvète qui va «se faire ou se défaire» au travers de ses innombrables périple de par le monde. Le Musée de l'Elysée vous invite à revivre son voyage à travers la Yougoslavie, la Turquie, l'Iran, le Kurdistan, le Pakistan, l'Afghanistan, l'Inde et Ceylan grâce à des photographies de Nicolas Bouvier pour la plupart inédites, prises entre 1953 et 1955. Un siècle



*L'un des clichés inédits de l'infatigable flâneur Nicolas Bouvier, pris au Turkménistan en 1954, lors du périple qui le mena de Genève à Ceylan.*



*L'Anglais Francis Frith, à l'instar de nombre de ses compatriotes fascinés par une Suisse aussi pittoresque que romantique, photographie les Alpes bien sûr mais aussi les grandes villes dont Genève, 1865-1885.*

auparavant, le britannique Francis Frith parcourait également le monde et succombait à la fascination d'une Suisse vertigineuse et romantique, chantée par son compatriote exilé, Lord Byron.

«Nicolas Bouvier, l'œil du voyageur» et «Francis Frith, sur les traces de Byron», Musée de l'Elysée, Lausanne. **Visites guidées gratuites, dim. 24 février, à 15h et 16h.** Jusqu'au 24 février. Tous les jours, de 11h à 18h. Tél.: 021/316 99 11.

## Ecoliers sur les pas de Bouvier

**L**e Musée de l'Elysée consacre depuis plusieurs années des activités destinées au jeune public. Afin de découvrir l'œuvre photographique de Nicolas Bouvier sur un mode ludique, interactif et complémentaire à l'enseignement donné en classe, 2 dossiers pédagogiques sont proposés aux élèves du degré secondaire inférieur (11-16 ans) et du degré secondaire supérieur (17-20 ans). Le premier dossier présente les thèmes du voyage et de la différence à partir de photographies

de Bouvier. A l'enfant d'imaginer une façon de voyager très différente du tourisme actuel grâce aux clefs qui lui permettent de saisir les composantes formelles des clichés. Le deuxième dossier traite en parallèle l'œuvre littéraire et photographique de Bouvier: les étudiants s'initient au périple en mêlant la lecture d'extraits de *L'Usage du monde* à la découverte d'images. Une façon d'explorer les différents médias utilisés par Bouvier afin de «restituer l'ailleurs».

## Expositions

**Cabinet cantonal des Estampes (Musée Jenisch) Vevey.** *émergence.* Rétrospective de l'œuvre de Mireille Gros, artiste suisse qui vit entre Bâle et Paris et dont la vocation met l'accent sur un dessin évanescents et sensuel. Jusqu'au 7 avril.

**CHUV, hall principal.** *Chronique d'Afrique,* photographies de Patrick Dutoit. Jusqu'au 21 février.

**Fondation Neumann, Gingins.** *Auguste Morisot (1856-1951). De l'intimisme dans l'art.* Artiste lyonnais aujourd'hui tombé dans l'oubli, Auguste Morisot fut l'un des créateurs pluridisciplinaires de l'Art nouveau. Jusqu'au 19 mai.

**Musée historique de Lausanne.** *Le Flon, errance secrète.* Une exposition de photographies de Claude Tenot, entre bois et cité, du Chalet des enfants à la Vallée de la jeunesse. Jusqu'au 20 mai.

**Université de Lausanne, Dorigny.** *François Burland* expose ses vastes estampes, à l'espace UAC (à côté de la cafétéria). Jusqu'au 20 février.

**Villa Reuge, Sainte-Croix.** *L'objet vivant.* A l'occasion de l'inauguration de la Villa Reuge, tout nouveau centre culturel et scientifique vaudois, une exposition consacrée au rêve de l'homme, de pouvoir donner la vie à des objets, ouvre les feux. Marionnettes, robots et autres fétiches racontent cette conquête autour de la prestigieuse collection d'automates de Jacqueline et Guido Reuge. Tandis que Biowall, une invention née dans les laboratoires du professeur Daniel Mange de l'EPFL, y est présentée pour la première fois au public. A l'instar du règne vivant, Biowall est un tissu capable de s'autoréparer. Fini les raccommodages, le rêve! Jusqu'au 22 juin. Mardi- dim.: 14h à 18h.

## Conférence

«**La genèse du sabbat des sorciers et sorcières (1428-1435)**» par le prof. Agostino Paravicini, Martine Ostorero et Catherine Chêne, jeudi 14 février, de 12h15 à 13h30, au musée historique de Lausanne.

## Musiques

**Olivier Ker Ourio 4Tet,** fils spirituel de Monsieur Toots Thielmans, Olivier Ker Ourio, accompagné de ses 3 comparses, enregistre son nouveau CD à *Chorus* (Mon Repos 3, Lausanne), dim. 17 février, à 19h. **Messa da Requiem de Verdi,** interprétée par le Chœur J.S. Bach de Lausanne et le Chœur des Jeunes de Budapest, mercredi 13 fév., à 20h, à la Cathédrale de Lausanne.